



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 13 décembre 2024

Étaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, BERARD Guy

Étaient excusés : PHILIPPE Francine (pouvoir à PINATEL François), SAUNIER Jean-Marc

Étaient absents : VENERA Christophe, JOUANNEAU Fanny

GONON Florence a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 7

VOTANTS : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 8

Delibération n° 2024/73 : Acquisition de parcelle

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les bâtiments de la Combe ont été construits sur des parcelles appartenant à des propriétaires privés. Afin de permettre la restructuration de ces bâtiments, il s'avère nécessaire d'en maîtriser le foncier. Aussi, il a engagé des discussions avec ces propriétaires et formulé des propositions financières.

Monsieur le Maire propose d'acquérir la parcelle cadastrée A98 d'une surface de 167 m² au prix de 1 670 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée A98 d'une surface de 167 m² au prix de 1 670 €.

DIT que l'acte authentique sera établi par Maître FERRIEUX Delphine, Notaire à Le Bourg d'Oisans (Isère).

DIT que les frais relatifs à cet achat sont à la charge de la Commune.

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture : 23 DEC. 2024
Date de publication :

